



Décisions des 9 organisations de retraité·e·s réunies lundi 4 mars 2024

La réunion s'est tenue le lundi 4 mars 2024, de 10 h à 12 h à la Bourse du travail de Paris.

Organisations présentes : CGT, FO, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR, et organisations absentes excusées : CFTC, CFE-CGC, Ensemble & Solidaires

Le 8 mars

Le tract pour le 8 mars est diffusé, le projet de communiqué rédigé par la FSU est adopté et peut être envoyé par les organisations.

Le 26 mars

Sur Paris, les animations autour du rassemblement organisé devant Bercy se préparent (barnums, ballons) et des responsables syndicaux ont prévu de venir pour parler de leurs actions en cours. Les responsables se retrouvent à 13 h pour s'installer. Solidaires assure le service d'ordre, bien que ce lieu soit calme.

Conférence de presse : FO la convoque, centralise les organes de presse auprès desquels nos organisations vont insister et cherche le meilleur lieu pour la tenir sur la place (devant un barnum). Elle sera convoquée pour 13 h 30, sur la Place, devant le ministère de l'Économie.

Demande d'audience au ministre : elle va partir jeudi (après les avis des organisations absentes) et il faudra insister auprès du secrétariat du ministre pour être reçus avant ou pendant le rassemblement. Chaque organisation doit transmettre à la FSU le nom de la personne qui la représentera. Pour cette audience, un questionnaire sera remis au ministre, pour cela, chaque organisation envoie des questions à Marylène qui centralise et en retiendra 3 ou 4. Il sera imprimé et distribué aux manifestant·es.

S'il y a audience, l'un d'entre nous en fera le compte-rendu sur la place. En tout état de cause, chaque organisation pourra intervenir (brièvement pour éviter la lassitude), en tenant compte de ce qui a été dit par les personnes précédentes.

Dans les départements, la mobilisation s'organise également. Des demandes de rencontres (avec les députés, sénateurs, préfetures, etc.) sont déjà déposées. FO centralise les informations sur les initiatives prises dans les départements ; la CGT lui enverra son tableau.

Rencontre avec Pascal Champvert

Solidaires a envoyé un compte-rendu détaillé de la rencontre. Pascal Champvert souhaite que nous envoyions le non-fonctionnement de certains CDCA.

Nous devons réfléchir sur le contenu de la revendication 100 % Sécu et sur le contenu d'un éventuel « reste à charge » (la question de la prise en charge, ou pas, du logement et de la nourriture ?).

HCFEA

Nous partageons le constat du rapport, la dénonciation de la politique actuelle, certaines propositions (32 euros pour le coût horaire de l'aide à domicile, exigence d'une loi de programmation, etc.) et remarquons que le financement tient en 2 pages sur les 66.

Projet d'une assurance obligatoire dépendance : ce projet (déposé par la mutualité et des assurances privées) avait été refusé par le HCFEA, mais il revient dans l'actualité car il est déposé par une instance publique et repris par Catherine Vautrin le 3 mars 2024 qui le juge intéressant. Ce serait une assurance obligatoire dépendance qui donnerait lieu à une rente pour les GIR 1 et 2. La cotisation pourrait être versée à partir de 25 ans, le montant de la cotisation dépendrait du montant de rente choisi et de la durée de cotisation. Ce projet pourrait ainsi ouvrir ce marché au privé de façon obligatoire, ce qui serait totalement scandaleux.

Questions diverses

Calculateur de la perte de pension : la CGT a mis en place un calculateur, toujours perfectible : le retraité indique sa pension nette de 2020 et le calculateur indique la perte cumulée de chaque mois jusqu'à 2024. Cela sensibilise les retraité·es sur le montant de la perte, participe de la mobilisation et justifie la revendication du 10 %. Il va être mis en ligne et s'améliorera au fil du temps.

Associations de l'aide à domicile : facilitations faites aux « investisseurs » pour s'installer dans le secteur de la perte d'autonomie. Dans des départements, des équipes militantes parviennent à détecter des opérations de mise en difficultés financières d'associations à but non lucratif (notamment par la réduction des subventions), ce qui conduit à la fermeture de ces structures et à leur rachat par des investisseurs privés (Korian et autres). Il convient d'élargir ces initiatives et de médiatiser ces actions.

Réouverture d'accueil physique dans les services publics : le projet de FO, d'un courrier aux sénateurs et sénatrices pour leur demander d'appuyer la demande de mettre la proposition de loi à l'ordre du jour du Sénat, puis de la voter est adopté par toutes les organisations présentes. Chaque département peut/doit interpeller ses sénateurs et sénatrices en utilisant ce courrier.

Rencontre avec les parlementaires : à la suite de nos demandes, nous avons un rendez-vous le 20 mars à 15 H à l'Assemblée nationale avec Jérôme GUEDJ. Chaque organisation envoie le nom de son participant à Annie d'Ensemble & Solidaires.

Prochaine réunion : mardi 9 avril à 14 h 30 dans le local de FO